



# COMMUNIQUÉ de PRESSE

Communiqué de Presse n° 6 de la CFDT-Fonction Publique du 4 septembre 2025

## Égalité femmes-hommes : la CFDT Fonctions publiques signera l'accord de méthode

Malgré un contexte incertain et avant une importante mobilisation intersyndicale, les fédérations de la CFDT-Fonctions publiques se sont prononcées à l'unanimité en faveur de la signature de l'accord de méthode ouvrant la voie d'une négociation « Égalité professionnelle ».

### Pourquoi nous signons maintenant

Parce que l'égalité femmes-hommes ne peut pas faire les frais des aléas politiques. Signer un accord de méthode, ce n'est pas donner un blanc-seing au gouvernement : c'est confirmer un cadre, un calendrier et des objectifs qui engagent l'ensemble des signataires, y compris les représentants des employeurs publics. La CFDT a obtenu un calendrier resserré, un pilotage identifié et un périmètre de sujets à traiter élargi : déroulements de carrière, égalité salariale, organisations du travail, santé des femmes, parentalités, lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

La signature de la CFDT vise à sécuriser la relance du chantier égalité, pas les choix budgétaires du gouvernement. À travers des dispositions concrètes, des indicateurs partagés, et des effets de carrière vérifiables pour toutes et tous, la CFDT vise un accord final contraignant afin d'atteindre enfin l'égalité professionnelle réelle entre les femmes et les hommes.

### Des exigences non négociables

Cette signature n'efface pas non plus d'autres revendications en faveur de l'égalité et contre les discriminations.

La CFDT continue donc de revendiquer notamment la transposition intégrale de la directive (UE) 2023/970 sur la transparence salariale, le rétablissement du 100 % d'indemnisation des congés de maladie ordinaire pour les agentes en situation de grossesse (décote à 90 % depuis le 1<sup>er</sup> mars, saisine en cours de la Défenseure des droits) et la mise en œuvre des mesures d'amélioration des niveaux de pensions des femmes dans la Fonction publique comme dans le secteur privé.

Paris, le 4 septembre 2025

**UFFA-CFDT UNION DES FÉDÉRATIONS DE FONCTIONNAIRES ET ASSIMILÉS**

47-49 avenue Simon Bolivar

75950 Paris CEDEX 19

Contact presse : Mylène Jacquot – Secrétaire générale – 06 08 76 67 27

[uffa@uffa.cfdt.fr](mailto:uffa@uffa.cfdt.fr)

Suivez l'actualité de CFDT Fonction publique sur Bluesky : <https://bsky.app/profile/cfdt-fp.bsky.social>